Répertoire spécifique

Accompagner les bénéficiaires dans leur bilan de compétences

RS7540 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	315m, 332t
Formacode(s)	44595
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	27/02/2026
Date d'échéance	27/02/2029

Certificateur(s)

CREACTIFS · SIRET : 52930121000066

MEME PAS CAP! · SIRET : 84392995100021
https://www.memepascap.fr/

Partenaires habilités

5 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 4 à former et organiser l'évaluation et 1 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
LINKOM CONSULTANTS	48830333000077	Former et organiser l'évaluation
LUXURY ACADEMIE	89217556300014	Former et organiser l'évaluation
LYRE	10104053300016	Former et organiser l'évaluation
RH FRANCE	50440757800021	Former
SUNNY SIDE	51295601200029	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification s’adresse à des professionnels de l’accompagnement disposant déjà de compétences en analyse de parcours, en relation d’aide ou en orientation professionnelle, tels que les coachs professionnels certifiés, les psychologues du travail, les professionnels RH ou les conseillers en insertion professionnelle. Elle vise à leur permettre de structurer et professionnaliser leur pratique du bilan de compétences dans le respect des exigences légales, déontologiques et méthodologiques propres à ce dispositif encadré par le Code du travail.

La certification est une spécialisation complémentaire, centrée sur la capacité à personnaliser, conduire et formaliser un bilan de compétences dans un cadre contractuel précis, avec des outils spécifiques, une posture professionnelle adaptée, et une logique de restitution finalisée. Elle inclut également la réalisation d’un suivi post-bilan structuré et personnalisé visant à soutenir les bénéficiaires dans la mise en œuvre de leur projet défini.

Cette certification répond à un besoin du marché, marqué par une forte augmentation des demandes de bilans de compétences et une exigence croissante de qualité et de traçabilité de la part des financeurs. Les acteurs proposant ce type de prestation doivent ainsi démontrer leur capacité à opérer dans le respect du cadre Qualiopi, à adapter leurs pratiques aux profils des bénéficiaires, y compris en situation de handicap, et à intégrer les enjeux contemporains de transition professionnelle.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyser la demande du bénéficiaire du bilan de compétences, à partir de son contexte, de ses attentes et de ses besoins spécifiques, y compris en lien avec un handicap, tout en informant clairement le bénéficiaire sur les objectifs et modalités spécifiques à un bilan, afin de proposer une prestation d'accompagnement adaptée, personnalisée et inclusive.
Formaliser les modalités de la prestation d’accompagnement au bilan de compétences, en définissant conjointement les conditions de réalisation tout prévoyant les aménagements nécessaires pour les situations de handicap, en intégrant les points clés dans une convention (objectifs, déroulement, durée, confidentialité…), en appliquant le cadre légal et réglementaire, afin de sécuriser le cadre d’intervention.
Conduire un parcours d’accompagnement au bilan de compétences, conformément au cadre spécifique (phases, synthèse), en structurant les différents entretiens, en sélectionnant et en mobilisant des méthodes et outils d’exploration adaptés (psychométriques, narratifs, expérientiels), et en adaptant son approche en fonction de l’évolution constatée, afin de favoriser l’émergence d’un projet professionnel ou d’alternatives pour le bénéficiaire.
Accompagner le bénéficiaire dans l'identification et la projection de son projet professionnel ou d’alternatives, en créant une alliance de travail, en adoptant une posture favorisant des choix éclairés et autonomes, en croisant ses aspirations avec les réalités socio-économiques, territoriales et personnelles tout en levant ses freins, en co-construisant un plan d’action concret, afin de favoriser la mise en œuvre d’un projet réaliste, motivant et aligné avec les transitions contemporaines.
Réaliser un suivi post bilan approfondi et individualisé, à l’aide de méthodes et outils de suivi adaptés, en analysant les écarts éventuels entre les actions prévues et celles réalisées pour faciliter les ajustements, et en mobilisant des leviers de remédiation (ressources, appuis, partenaires, dispositifs d’aide), afin de suivre la mise en œuvre du projet et de renforcer l’impact durable du bilan de compétences.
Intégrer une démarche qualité dans son processus d’accompagnement au bilan de compétences, en respectant les exigences du référentiel Qualiopi et liées au financement, et en ajustant sa pratique à partir de l’analyse des retours des parties prenantes et d’une veille permanente, afin d’améliorer en continu ses accompagnements, tout en favorisant la pérennité de son activité.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L’accès à l’activité visée n’est pas réglementé. Toutefois la conduite de bilan de compétences est encadrée juridiquement, notamment via les Articles R6313-4 à R6313-8 (Décret n°2018-1330 du 28 décembre 2018).

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Avoir un niveau 5 minimum,
- Avoir une bonne connaissance des outils bureautiques (traitement de texte, navigation internet, tableur...).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Trois personnes sont désignées pour représenter le jury de délivrance de la certification :
- Un représentant de l’organisme certificateur
- Deux professionnels

Base légale

Date de décision	27/02/2026
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	27/02/2029
Date de dernière délivrance possible	26/08/2029

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7540/

Où se former

Formations référencées	5
Organismes	4
Régions couvertes	1
Prix indicatif	1 650 € – 2 100 €
Durée	28 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	94
Parcours menés à terme	22
Taux d'achèvement	23 %
Période	05/2026 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	129
Montant total engagé	209 450 €
Coût moyen par dossier	1 624 €
Durée moyenne	34 h
Période	04/2026 – 09/2026
France compétences	88 %
Reste à charge titulaire	10 %
OPCO	1 %
France Travail	1 %
Entreprise	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.